9 octobre 2008

## **INFORMATION**

## <u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

## LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

**PROLOGUE** 

## DECLARANT: Georges SEBAN, Administrateur INSTRUMENT FINANCIER: Actions NATURE DE L'OPÉRATION: Cession DATE DE L'OPÉRATION: 8 septembre 2008 DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION: 5 octobre 2008 LIEU DE L'OPÉRATION: Euronext PRIX UNITAIRE: 1,31 € MONTANT DE L'OPÉRATION: 196,50 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."